

BULGARIE – Loi sur les Organismes Génétiquement Modifiés

Par

Publié le 09/03/2005, modifié le 08/07/2024



Activités concernées :

Usage en milieu confiné

Manipulation, Transport, Emballage et Identification

L'introduction intentionnelle dans l'environnement

OVM destinés à l'alimentation humaine ou animale ou pour être transformés

Sensibilisation et Participation du Public

Mouvements transfrontières (import/export)

Transit

Objectif

Cette loi a pour objectif de protéger la santé humaine et l'environnement lors des activités mentionnées dans le préambule de la loi (cf ci-dessus) conformément au principe de précaution. De plus elle réglemente les relations sociales associées à ces différentes activités.

Loi votée le : 9 mars 2005

Date d'entrée en vigueur : le 1er juin 2005

Adresse de cet article : <https://infogm.org/bulgarie-loi-sur-les-organismes-genetiquement-modifies/>